

RECOMMANDATIONS DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

MESURES À APPLIQUER AFIN DE DIMINUER LES RISQUES DE CONTAMINATION PAR LE SARS-COV-2 — ARRÊT DES PROJETS DE REHAUSSEMENT DES PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES CHEZ LES USAGERS EN ZONE VERTE AU CISSS DES LAURENTIDES		Numéro REC-CISSS-037-PCI
Date d'entrée en vigueur	2020-07-08	
Date de révision	2020-12-28	

Object

Considérant l'arrivée de la pandémie de COVID-19 en mars dernier, plusieurs directives et initiatives ont été mises en place pour tenter de freiner son avancée. L'une d'entre elles fut d'appliquer les précautions additionnelles **GOUTTELETTES-CONTACT +** pour tous les usagers dans certains secteurs du CISSS dont les urgences, les unités en éclosion et même pour toute la clientèle du centre receveur.

Suite à plusieurs observations et la visite du CUSM, la PCI recommande l'arrêt de cette pratique.

Lieu d'application

Tous les centres hospitaliers du CISSS des Laurentides

Clientèles visées

Tous les usagers des centres hospitaliers du CISSS des Laurentides

Analyse

Voici les observations faites auprès des équipes de soins qui ont mené à cette recommandation :

- La transmission de la COVID-19 perdue à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme malgré les précautions additionnelles mises en place pour tous les usagers dans les unités en éclosion
- Les membres du personnel rapportent la lourdeur associée au port de l'ÉPI complet pour chaque usager. Ils perdent beaucoup de temps pour revêtir et retirer la blouse chaque fois
- Certains employés négligent de porter la blouse lorsqu'ils entrent dans les chambres des usagers en zone verte. Par contre, il arrive que des usagers en zone jaune se retrouvent en zone verte. Cette mesure crée de la confusion au sein des équipes prétextant que puisque tout le monde est placé en précautions additionnelles, tous les usagers sont considérés comme étant en zone jaune. Il y a également d'autres types d'isolements en place (BMR, *C. difficile*, etc.)
- Le port de la blouse apporte un faux sentiment de sécurité aux équipes et la technique pour la retirer, surtout lorsqu'il faut le faire pour tous les usagers, est souvent effectuée trop rapidement ce qui implique un risque de contamination plus élevé. De plus, pour sauver du temps, la blouse est souvent mal portée et pas attachée
- Le fait de porter des gants pour chaque usager amène également une baisse du niveau de pratique de l'hygiène des mains puisque les gants apportent un faux sentiment de protection

- Depuis la mise en place du rehaussement des précautions additionnelles, il semble que les autres isolements soient délestés et oubliés. Il n'est pas rare de constater que les usagers dépistés et confirmés ERV, SARM, C. difficile et préventifs EPC n'aient pas la bonne affiche ou encore, pas d'affiche du tout apposée sur leur porte. Le risque de se retrouver avec la transmission d'autres pathogènes est confirmé puisque nous avons déclaré des éclosions de SARM et *C. difficile* sur nos unités en éclosion de COVID-19

Directives

- Les membres du personnel ne doivent plus revêtir la blouse et les gants lors de soins donnés aux usagers en zone verte ou froide, à moins que ce ne soit nécessaire selon l'évaluation des soins à donner. Les membres du personnel devront porter l'ÉPI nécessaire seulement lors de soins aux usagers suspectés ou confirmés porteurs d'un microorganisme transmissible.
- Les membres du personnel doivent continuer de porter un masque de procédure et une protection oculaire lorsqu'ils se trouvent à moins de deux mètres des usagers.
- Le rehaussement des précautions additionnelles devra être appliqué dans certains secteurs en raison de la contagion élevée de COVID-19. Par exemple, dans un secteur où le statut des usagers n'est pas encore déterminé comme le triage ou toute unité en éclosion de COVID-19.

Instances

Élaboré par : **Benoit St-Denis, Chef de programme PCI** **2020/07/08**
 Nom, Titre de la personne Date (aaaa/mm/jj)

En collaboration de : **Fanny Laverdure, ICASI PCI DS** **2020/07/08**
 (si applicable) Nom, Titre de la personne Date (aaaa/mm/jj)

Validé /approuvé par : **Dre Lapointe, Dre Tremblay, Dr Talbot Microbiologistes** **2020/07/08**
 Nom, Titre de la personne Date (aaaa/mm/jj)

Révision du 28 décembre 2020

Révisé par : **Pastel Bernèche, Chef de programme PCI (intérim)** **2020-12-28**

Approbation par : _____